



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 6 mai 2002

[PAS

D'ANNEXE]

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 avril 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 mai 2002

**Recueil des décisions L. 2122.22 du Code Général des Collectivités
Territoriales**

Président :
M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M.
Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Recueil des Décisions L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales**

1.	L-20021045	Administration Générale Formation des élus - Participation de Monsieur Amaury BREUILLE au stage "communiquer avec les médias".	600 € HT
----	------------	--	----------

2.	L-20021072	<i>Administration Générale</i> Formation des Elus - Participation de Monsieur Bernard JOURDAIN au stage "Mettre en oeuvre une démarche de qualité environnementale dans les collectivités locales I"	500 € HT
3.	L-20021073	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> Frais d'honoraires d'Huissiers de Justice à l'occasion de la procédure d'expulsion de gens du voyage suite à un stationnement illégal de caravanes route de Parthenay	254,75 € TTC
4.	L-20021074	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> Frais d'honoraires d'Huissiers de Justice a l'occasion de la procédure d'expulsion de gens du voyage suite à un stationnement illégal de caravanes route de Parthenay (signification d'un arrêté le 05/03/2002)	38,52 € TTC
5.	L-20021083	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> Frais d'honoraires d'Huissier de Justice à l'occasion de la procédure d'expulsion des Gens du Voyage suite à un stationnement illégal de caravanes rue du Champ CHAILLOT	254,75 € TTC
6.	L-20021085	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> frais d'honoraires d'huissier de justice à l'occasion de la procédure d'expulsion des gens du voyage suite à un stationnement illégal de caravanes Chemin des Chiens	254,75 € TTC
7.	L-20021084	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> Frais d'honoraires d'Huissier de Justice à l'occasion de la procédure d'expulsion des gens du voyage suite à un stationnement illégal de caravanes rue Louis Bréguet	254,75 € TTC
8.	L-20021038	<i>Direction Ressources Humaines</i> Personnel Territorial - Convention passée avec l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA)	221 € TTC
9.	L-20021046	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec le Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle "Le Grand Feu". Suite de l'action de prévention du mal au dos	Groupe Voirie : 5.152 € Groupe Bâtiment : 2.576 € Groupe affaires scolaires : 2.760 €

**Recueil des Décisions L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales**

10.	L-20021060	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel - Convention passée avec Ponts Formation Edition - Participation de M. Patrice VER au stage "Montage Juridique Foncier et Financier des projets complexes de restructuration urbaine"	1.162,51 € TTC
11.	L-20021071	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel - Convention passée avec Groupe Moniteur - Participation de M. Philippe JUAN au stage : "Amiante : ce que vous devez savoir sur la réforme"	729 € TTC
12.	L-20021101	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> frais d'honoraires d'Huissier de Justice à l'occasion de la procédure d'expulsion des Gens du Voyage suite à un stationnement illégal de caravanes rue du Fief Joly	254,75 € TTC
13.	L-20021103	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> frais d'honoraires d'Huissier de Justice à l'occasion de la procédure d'expulsion des Gens du Voyage suite à un stationnement illégal de caravanes Parking Camping Noron (n° 11308)	254,75 € TTC

14.	L-20021104	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> frais d'honoraires d'Huissier de Justice à l'occasion de la procédure d'expulsion des Gens du Voyage suite à un stationnement illégal de caravanes Parking Camping Noron (n° 11307)	129,68 € TTC
15.	L-20021105	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> frais d'honoraires d'Huissier de Justice à l'occasion de la procédure d'expulsion des Gens du Voyage suite à un stationnement illégal de caravanes Rond Point Wellingborough - rue des Marais	254,75 € TTC
16.	L-20021106	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> frais d'honoraires d'Huissier de Justice à l'occasion de la procédure d'expulsion des Gens du Voyage suite à un stationnement illégal de caravanes rue de la Démocratie à Niort (acte 11419 /CT)	254,75 € TTC
17.	L-20021108	<i>Direction des Obligations et Droits du Citoyen</i> Frais d'honoraires d'Huissier de Justice à l'occasion de la procédure d'expulsion des gens du Voyage suite à un stationnement illégal de caravanes sur le parking devant le Camping de Noron	254,75 € TTC
18.	L-20011329	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> ACQUISITION DANS LE CADRE DU DROIT DE PREEMPTION DU TERRAIN SIS 2 RUE DU PRE LEROY - PROPRIETAIRE MR VRIGNAUD	3.048,98 €
19.	L-20011325	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> ACQUISITION DANS LE CADRE DU DROIT DE PREEMPTION DU TERRAIN SIS RUE DU VIEUX Puits - PROPRIETAIRE MADAME ROULLET IRENE	304,90 €
20.	L-20021047	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> Contrat de location entre la Ville de NIORT et la Commune de Thorigny S/ Le Mignon	Loyer mensuel 45,73 €

**Recueil des Décisions L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales**

21.	L-20021048	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> Convention d'occupation d'un équipement municipal entre la Ville de NIORT et l'Association F.J.T. "La Roulière"	365,88 € / mois
22.	L-20021057	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> CONVENTION D'OCCUPATION D'UN EQUIPEMENT MUNICIPAL ENTRE LA VILLE DE NIORT ET L'ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	Mise à disposition pour une durée de 3 ans (valeur locative 91,50 € / mois)
23.	L-20021066	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> Bail à location entre la Ville de NIORT et Monsieur Patrick MORINEAU	Loyer mensuel 35,55 € révisable tous les ans au 1 ^{er} juillet
24.	L-20021093	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> acquisition dans le cadre du Droit de Prémption Urbain de la propriété DAHLER sise Avenue de la Venise Verte	Prix : 45.735 € majoré de 4.574 € de frais d'agence

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Bernard BELLEC

Envoyé en Préfecture le 13/05/02
Enregistré en Préfecture le ?
Pour ampliation, certifié conforme

no de prefecture

[Ordre du jour](#)